

MAIRIE DE PARIS



LUTTE CONTRE  
LA GRANDE EXCLUSION  
À PARIS

BILAN DE LA PREMIÈRE  
**LA NUIT**  
*de la*  
**SOLIDARITÉ**

DOSSIER PRESSE

# LE SOMMAIRE

- P3** Introduction
- P6** Présentation du Pacte
- P10** Conception de la Nuit de la solidarité
- P14** Déroulé de la Nuit de la solidarité
- P18** Les suites de la Nuit de la solidarité

# INTRODUCTION

Dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 février, 350 équipes de volontaires, composées de professionnels du social et de 1700 Parisiennes et Parisiens, ont sillonné les rues de Paris pour aller à la rencontre des personnes sans-abri et mener pour la première fois un décompte anonyme et objectif.

Dans un souci d'exhaustivité, la Ville de Paris s'est appuyée sur des cartographies de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et a sollicité le concours de plusieurs partenaires institutionnels qui gèrent des espaces privés accessibles au public : la RATP pour les stations de métro intramuros, la SNCF pour les gares, l'AP-HP pour les salles d'attente des urgences des hôpitaux, ainsi que le groupe Indigo, gestionnaire d'une trentaine de parkings souterrains.

Les premiers résultats de cette opération inédite en France ont été présentés le 21 février dernier, démontrant la présence de 2.025 personnes sans-abri dans les rues de Paris, de 738 personnes sans-abri dans les lieux gérés par les partenaires institutionnels, et de 189 personnes sans-abri dans le bois de Vincennes (12e), le bois de Boulogne (16e) et La Colline (18e). Ceci en plus des 2.149 personnes bénéficiant ce soir-là d'un hébergement temporaire grâce aux plans Hiver et Grand Froid.

Un mois après la Nuit de la Solidarité, la Maire de Paris et son adjointe, Dominique Versini, présentent les résultats consolidés de l'étude qualitative, qui se fonde sur les réponses aux questions posées aux personnes sans-abri lors de la Nuit de la Solidarité et qui ont été analysées depuis sous l'égide d'un comité scientifique.

« Pour la première fois, grâce à une formidable mobilisation populaire, Paris a réalisé un décompte anonyme et objectif des personnes sans-abri. Cette Nuit de la solidarité, qui sera reconduite chaque année, nous permet d'avoir enfin une connaissance précise des profils et des besoins de ces femmes et de ces hommes en grande précarité, déclare Anne Hidalgo, la Maire de Paris. « Ce n'est qu'un premier pas : à partir de ces données essentielles, nous devons maintenant bâtir des solutions concrètes, pour que chacun puisse demain dormir sous un toit et s'insérer durablement dans notre société. C'est le travail que nous débutons à partir d'aujourd'hui, avec les associations, les partenaires institutionnels et tous les Parisiens déterminés à agir. »

« En 2015, nous avons élaboré le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, avec 13 partenaires, des institutions, des associations, des entreprises, se souvient Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris. « Cette approche plus transversale, plus décloisonnée, a permis de grandes avancées. L'enjeu est aujourd'hui de donner aux Parisiens la place qu'ils souhaitent prendre dans cette lutte contre l'exclusion, aux côtés et avec les personnes sans-abri elles-mêmes. C'est cette alliance citoyenne qui nous permettra de mieux agir pour les personnes sans-abri, poursuit Dominique Versini ».

Les résultats de la première Nuit de la Solidarité doivent en effet permettre d'améliorer rapidement les dispositifs d'aides aux personnes sans-abri, tant sur un plan quantitatif que qualitatif, et ceci en associant toutes les parties prenantes : la Ville, l'Etat, les partenaires associatifs et institutionnels, ainsi que les Parisiennes et les Parisiens eux-mêmes.



# PRÉSENTATION DU PACTE

## 1. GRANDE CAUSE DE LA MANDATURE

**Le 14 février 2014, la Maire de Paris s'est engagée à faire de la lutte contre la grande exclusion, la Grande Cause de sa mandature.**

Dès l'automne 2014, il s'en est suivi une phase intense de concertation, associant tous les acteurs concernés et les services de la Ville. Ces travaux ont abouti à la signature du « Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion » le 18 février 2015 en présence de 450 représentants des associations, des entreprises, de l'État, de la Ville, et des personnes en situation de vulnérabilité.

La Pacte parisien s'adresse à tous les publics en situation de précarité ou d'exclusion et vise à accompagner les personnes à chaque étape de leur parcours de vie en vue d'une insertion sociale et professionnelle durable. Ce Pacte dresse ainsi un nouveau paysage des interventions sociales parisiennes, réalisées « avec » et non seulement « pour » les personnes plus vulnérables.

## 2. UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE

**Les signataires du Pacte : Ville de Paris, Préfecture de Région, Préfecture de Paris, Préfecture de police de Paris, Agence régionale de santé d'Île-de-France, Assistance publique-Hôpitaux de Paris, FNARS, Fondation agir contre l'exclusion, SNCF, RATP, EDF, Pôle Emploi (Paris), Caisse d'allocations familiales de Paris, Caisse primaire d'assurance maladie de Paris.**



# CONCEPTION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITE

## 1. UNE EXPERIENCE MENEE DANS D'AUTRES VILLES ET ACCOMPAGNEE PAR BLOOMBERG ASSOCIATES

Paris n'est pas la première ville à s'engager dans cette démarche : de nombreuses villes la pratiquent déjà, comme New York, Bruxelles, Athènes, etc. Cette opération exhaustive viendra compléter et approfondir les enquêtes déjà réalisées sur certaines zones du territoire parisien (ex : enquêtes flash du Samu social).

## 2. CARTOGRAPHIE DE L'APUR : LES 350 SECTEURS



### 3. MOBILISATION DES ASSOCIATIONS PARTENAIRES



Que pensez-vous de cette initiative?

C'est une initiative importante car nous fonctionnons beaucoup trop sur des a-priori et des idées reçues. Du coup avoir cette photographie à un moment donné va aider. Ce qui va être intéressant aussi c'est qu'elle va être accompagnée d'une meilleure connaissance des personnes à la rue, surtout pour les Parisiens. L'idée c'est de donner un nouvel élan à la solidarité et faire connaître des choses qui sont mises en place. Aux Etats-Unis, ce genre d'opération est menée tous les deux ans. Peut-être cela pourra-t-il être renouvelé sur Paris. Ce qui permettrait de poursuivre l'effort des politiques publiques en la matière et de mieux cibler les choses à mettre en place.



**Bruno Morel, Directeur général d'Emmaüs Solidarité**



Ce sujet reste sensible, il y a eu plusieurs interventions dernièrement et il est temps de sortir des polémiques. Le dernier recensement date de 2012 et de mémoire,



**Eric Pliez, Président du Samu Social et Directeur de l'association Aurore**

comptabilisait 141 500 personnes à la rue sur le territoire, dont 28 000 en Île-de-France. Depuis, la situation s'est nettement aggravée, Paris regroupe pourtant 40% des capacités d'hébergements en Île-de-France et il y a encore des personnes dehors.

C'est un sujet sur lequel de plus en plus d'acteurs s'investissent. La municipalité elle-même s'est lancée dans la lutte contre l'exclusion et des mesures ont été mises en place depuis le début de la mandature. Beaucoup de Parisiens se sont inscrits pour participer à cette initiative et que les citoyens acceptent aussi de se mobiliser me paraît très réjouissant.



### 4. MOBILISATION DES CITOYENS



Pour moi, cette première Nuit de la Solidarité est le reflet d'un nouvel espoir pour qu'une véritable prise de conscience naisse auprès des pouvoirs publics et des citoyens sceptiques, sur l'urgence à mettre en place un vrai plan d'actions afin de lutter contre l'exclusion et le sans-abrisme. Espérons que le recensement de ces personnes, qui sera fait durant la Nuit de la Solidarité, aura l'effet d'un électrochoc, pour enfin réaliser qu'il faut mener rapidement des actions efficaces et concrètes.



J'attends de cette opération qu'elle soit le début d'une démarche sincère et active de la part de la Mairie de Paris, et de manière générale de nos élus, pour trouver des solutions. J'espère ne pas attendre la saison hivernale prochaine pour qu'on s'alarme encore une fois d'une réelle crise liée à l'exclusion et au sans-abrisme qui se passe devant nos yeux, et faire le constat que la situation n'a pas évolué.

**Swann S., volontaire, 31 ans**



Aujourd'hui, il y a une réelle crise et il faut agir rapidement! D'un point de vue personnel, rencontrer au quotidien autant de personnes sans-abri et dans le besoin me touche profondément. Je me sens démunie de ne pouvoir agir que dans l'urgence en aidant des associations pour des maraudes et des soupes populaires. Alors participer à la Nuit de la Solidarité sera peut-être le premier maillon d'une chaîne qui pourrait aboutir à une solution viable.



# DÉROULE DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

## 1. UNE SÉQUENCE DE FORMATION ET UN DÉCOMPTE DANS L'ESPACE PUBLIC

**Un décompte des personnes en situation de rue a été organisé par la collectivité parisienne et ses partenaires la nuit du 15-16 février 2018 de 22h00 à 1h00. Des équipes composées de professionnels et de bénévoles ont été réparties sur le territoire parisien découpé en 350 secteurs pour réaliser le décompte des personnes se trouvant sur l'espace public.**

Ce décompte s'inscrit dans la méthodologie des enquêtes « une nuit donnée », « flash » ou « point in time count » qui donnent une photographie basique aussi exhaustive que possible, à un moment précis. Elles permettent d'approcher la réalité des situations de rue et d'objectiver les situations auxquelles cherchent à répondre les politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

Ce type d'enquêtes ne rend pas compte des flux, c'est-à-dire des personnes qui tous les jours entrent ou sortent d'une situation de rue. D'autres méthodologies d'enquêtes, de type longitudinal, sont nécessaires pour rendre compte de cette dimension, qui a également un impact important sur les politiques publiques. La volonté d'exhaustivité a amené la collectivité parisienne à solliciter, au-delà de l'espace public, le concours de partenaires institutionnels particulièrement concernés, qui gèrent des espaces privés accessibles au public : la RATP pour les 246 stations de métro et gares situées à Paris, la SNCF pour les 7 gares parisiennes, l'AP-HP pour les salles d'attente des urgences de 13 hôpitaux parisiens, et Vinci-Indigo, l'un des grands gestionnaires de parkings publics payants pour 27 parkings parisiens.

La méthode retenue, le questionnaire, les modalités d'exploitation ont bénéficié, outre les apports de l'ensemble des membres du comité de pilotage :

- de l'opération pilote conduite dans le 10<sup>e</sup>, arrondissement en janvier 2018 et du retour sur expérience qui s'en est suivi
- de l'expérience de l'équipe de la fondation Bloomberg Associates (création du décompte de New-York, accompagnement de la Ville d'Athènes et de Bogota dans cette démarche). Quatre experts ont ainsi été mobilisés tout au long de la préparation de l'opération.

Les volontaires étaient placés sous la responsabilité d'un professionnel du social (provenant d'une quarantaine d'associations et Institutions). Les équipes ont toutes bénéficié, deux heures avant le départ, d'une formation sur la base d'un même support (power point explicatif et tutoriel). Les consignes rappelaient les précautions à prendre : garantie de l'anonymat, respect du sommeil, demande préalable pour savoir si les personnes ont déjà été abordées dans ce créneau horaire, plage horaire de parcours identique pour toutes les équipes, suivi pour chacune d'entre elles d'un itinéraire précis sur la base d'une carte détaillée, application d'une méthodologie identique pour les différentes situations rencontrées (personnes seules, groupes, tentes).

Des conventions de comptage ont été harmonisées et explicitées, comme par exemple :

- **Concernant les personnes endormies** : Une personne endormie dans l'espace public sur cette plage horaire est comptée comme étant en situation de rue. Cependant, elle n'est pas réveillée par l'équipe de compteurs et le questionnaire se limite à des données d'observation.
- **Concernant les tentes et les voitures** : L'équipe de décompte signale verbalement sa présence, et tente d'entrer en contact. Si la ou les personnes présentes le souhaite(nt), un questionnaire est complété. Si la ou les personnes sont visibles mais ne souhaitent pas répondre au questionnaire, la tente ou le véhicule sont comptés pour le nombre de personnes visuellement dénombrées par l'équipe de décompte. Si aucun signe de vie n'est détecté, aucune personne n'est décomptée.

Les partenaires ont réalisé le décompte des personnes se trouvant dans leurs espaces la nuit du 15-16 février selon les modalités suivantes:

- Le questionnaire a été administré dans l'espace public parisien (à l'exception de certaines excluses pour des raisons techniques ou de dangerosité) ainsi que dans les hôpitaux, les gares, et deux stations de métro : Charles de Gaulle - Étoile et Nation.
- Les autres stations de métro et les parkings Indigo ont fait l'objet d'un décompte quantitatif sans administration de l'ensemble du questionnaire.

Par ailleurs, les Bois de Vincennes et de Boulogne ont fait l'objet d'un décompte par des maraudes dédiées respectivement les 13 et 19 février aux heures matinales, sachant que ces populations sont stables dans leur habitat précaire.

## 2. LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire utilisé pour l'enquête est inspiré des questionnaires utilisés à New York, Washington DC, Athènes ou encore Bruxelles, mais aussi de ceux administrés par le Samusocial lors d'enquêtes dans les salles d'attente des urgences.

Il comprend des questions sur la **situation actuelle de la personne** (absence de solution de mise à l'abri), **la durée d'errance**, **l'utilisation de services dédiés**, **les besoins exprimés**, **le recours aux soins**, **les ressources financières et des éléments de profils** (sexe, âge, composition familiale).

Ce questionnaire avait été testé dans l'opération pilote organisée dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, 3 semaines avant la nuit du 15 au 16 février. Une version en anglais était disponible.

Pour faire face aux situations de groupes supérieurs à 5 personnes, les équipes ont notamment décidé de créer une fiche dédiée sur un format plus resserré pour dénombrer les personnes présentes.

## 3. LA MOBILISATION DES PARTENAIRES DU PACTE POUR LES GARES, STATIONS DE MÉTRO, PARKINGS ET HÔPITAUX

Dans un souci d'exhaustivité, la Ville de Paris a sollicité le concours de partenaires institutionnels particulièrement concernés, qui gèrent des espaces privés accessibles au public : la **RATP** pour les **246 stations de métro** situées à Paris, la **SNCF** pour les **6 gares parisiennes**, **l'AP-HP** pour les salles d'attente des urgences des **13 hôpitaux parisiens**, et le **groupe Indigo** pour un décompte des personnes à la rue dans 27 parkings parisiens.





# LES SUITES DE LA NUIT DE LA SOLIDARITE

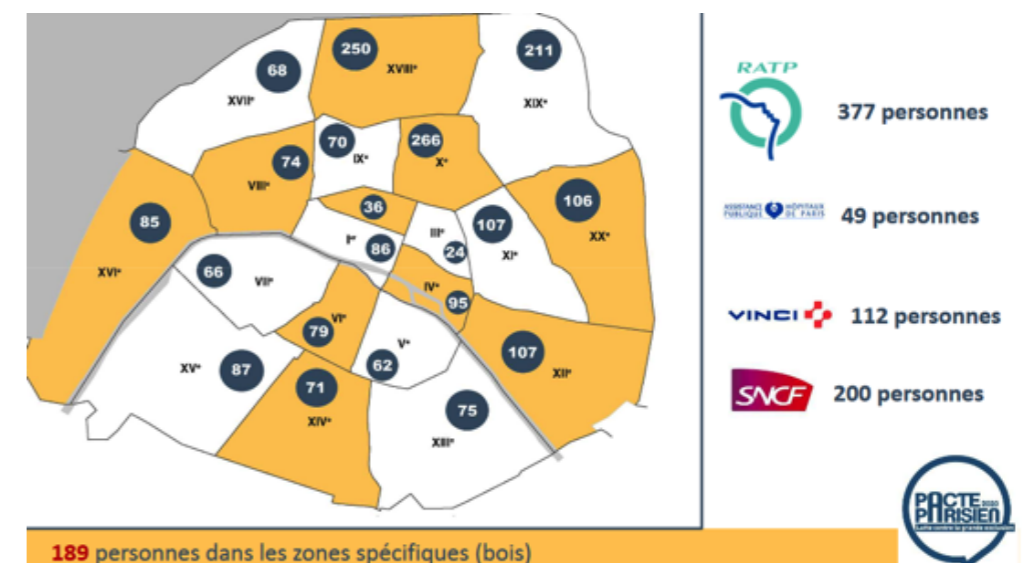
## 1. RÉSULTATS

Dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 février, plus de 1 700 Parisiennes et Parisiens volontaires répartis en 350 équipes sont allés aux côtés des travailleurs sociaux à la rencontre des personnes sans-abri à Paris, pour mener pour la première fois un décompte anonyme et objectif. Pour chaque personne rencontrée, elles ont rempli un questionnaire co-construit par la Ville de Paris et les associations permettant de recenser à la fois le profil et les besoins.

Les premiers résultats ont été présentés par Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, et Dominique Versini, adjointe à la Maire, en présence de l'ensemble des parties prenantes de l'opération :

- 2.025 personnes sans-abri ont été décomptées dans les rues de Paris ;
- 738 personnes sans-abri ont été décomptées par les quatre partenaires institutionnels de l'opération: 200 pour la SNCF dans les gares, 49 pour l'APHP, 112 dans les parkings Vinci-Indigo et 377 dans les stations de métro par la RATP ;
- 189 personnes sans-abri ont été décomptées dans le bois de Vincennes (12<sup>e</sup>), le bois de Boulogne (16<sup>e</sup>) et La Colline (18<sup>e</sup>).

Ce décompte est intervenu dans le contexte d'un épisode de grand froid ayant déclenché un plan dédié de mise à l'abri quelques jours auparavant (5 février). 672 personnes étaient mises à l'abri à Paris dans ce cadre dans la nuit du 15 au 16 février, dans des salles de mairies d'arrondissement, des gymnases, des haltes de nuit et d'autres lieux ouverts temporairement. Par ailleurs, 1 477 personnes étaient hébergées ce même soir dans le cadre du plan hiver déclenché chaque année en décembre.





## 2. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

**Les chiffres communiqués le 21 février 2018 correspondent à une première exploitation des données récoltées permettant d'établir un décompte du nombre de personnes rencontrées en situation de rue, dans la nuit du 15 au 16 février, à partir de l'analyse d'un nombre limité de variables (arrondissement, sexe, situation de rue ou pas). Cette première analyse a été réalisée par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, en lien avec l'Agence Parisienne d'Urbanisme (APUR) et la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Ville de Paris du vendredi 16 février au mardi 20 février 2018.**

L'ensemble des questionnaires papier recueillis ont été triés, codés et partiellement saisis, retenant les variables nécessaires aux premières exploitations. Ce premier retraitement des questionnaires poursuit trois objectifs :

- Éviter les doubles comptes : la première question du questionnaire (« Avez-vous déjà été interrogé ce soir ? ») a été conçue pour répondre à ce risque. Elle nécessite cependant un retraitement pour vérifier que cette question a bien été comprise, vérifier si des doublons n'ont pas malgré tout eu lieu et homogénéiser le traitement en cas de non renseignement. Cette analyse peut conduire à la non comptabilisation d'un questionnaire.
- Déterminer la situation de rue : elle était laissée à l'appréciation de l'équipe du décompte (« Selon l'appréciation de l'équipe, la personne était vraisemblablement en situation de rue / la personne ne semblait pas se trouver en situation de rue ») afin d'intégrer tous les éléments d'observation et de cohérence interne dont le questionnaire ne pouvait totalement rendre compte. À défaut de renseignement de cette question, est mobilisée la question « Où pensez-vous passer la nuit ? » ou encore les mentions marginales sur le questionnaire. Si malgré une analyse fine aucun élément n'est identifié, le questionnaire n'est pas retenu comme décrivant une personne en situation de rue.
- Décompter le plus finement possible lorsque le questionnaire n'a pas pu être complété : dans un certain nombre de situations, l'équipe de terrain pouvait déterminer que la personne était en situation de rue selon sa propre observation, sans pouvoir pour autant administrer le questionnaire. C'est notamment le cas pour les personnes dormant dans l'espace public ou encore dans des tentes ou dans leur voiture.

Certains questionnaires, bien que renseignés, n'ont pas alimenté le chiffre du décompte, par exemple lorsque la personne interrogée déclare dormir en centre d'hébergement, chez un tiers, dans un gymnase ouvert dans le cadre du plan grand froid.

À l'inverse, certains questionnaires ont été dédoublés lors du retraitement, par exemple lorsque fuguaiant sur le même questionnaire les deux membres d'un couple alors qu'il aurait fallu saisir

d'emblée les informations sur deux questionnaires distincts. Les conditions matérielles de l'enquête ne le permettaient pas toujours en situation.

Le résultat ne prétend pas à l'exhaustivité :

- Il se peut que les équipes n'aient pas détecté des personnes particulièrement peu visibles
- La méthodologie retenue écarte certaines zones du décompte, parce qu'elles sont privatives (hall d'immeubles, caves, parking non concernés par l'enquête), pour des raisons méthodologiques (boulevard périphérique, parcs et jardins fermés la nuit), ou pour des raisons de sécurité (zones de travaux).
- La méthodologie retenue pour les tentes sous-estime par définition la réalité du nombre de personnes qu'elles abritent (détection d'une présence dans la tente mais pas d'ouverture de la tente donc pas d'observation par l'équipe : comptabilisation forfaitaire de 1 personne en situation de rue)
- 3 équipes (sur 350) notamment n'ont pu, faute de temps, suite au grand nombre de personnes rencontrées, finir en totalité leur parcours (dans le 13ème, 19ème, et 20ème arrondissement).

Ce décompte permet néanmoins de donner une première photographie du nombre de personnes en situation de rue la nuit du 15 au 16 février de 22h00 à 1h00. Il doit être analysé, au regard du nombre de places d'hébergement hivernales ouvertes (Plan Grand Froid) et occupées à cette date, afin d'apprécier les évolutions des chiffres lors des prochaines éditions.

## 3. UNE OPÉRATION QUI ESSAIME DÉJÀ : METZ

Suite à la première opération parisienne, la Ville de Metz et son Centre communal d'action sociale (CCAS) ont organisé à leur tour une Nuit de la Solidarité le vendredi 16 mars, à partir de 20 heures. Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris, y a participé.

La collecte d'informations est réalisée sous la responsabilité de la Ville de Metz et de son CCAS. Les résultats seront ensuite exploités et rendus publics. Un rapport rendant compte de la démarche sera établi collectivement par l'ensemble des parties prenantes.

## 4. ANALYSE QUANTITATIVE

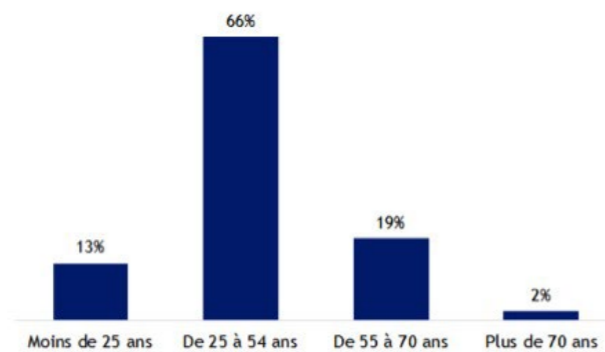
Un sans abri sur deux pense passer la nuit dans la rue, un sur dix ne sait pas où passer la nuit

Les lieux de sommeil des personnes sans solution d'hébergement le soir de l'enquête



Les deux tiers des sans abri ont entre 25 et 54 ans

« Quel âge avez-vous ? »



Taux de réponse à cette question : 34%.

Plus d'un sans abri sur dix est une femme

« La personne rencontrée est de sexe... »

88% d'hommes

12% de femmes

Taux de réponse à cette question : 80%.

Un quart des sans abri en groupe

71 % de personnes seules

25 % de personnes en groupes (de 5 personnes ou plus)

3 % de familles



Taux de réponse à cette question : 85%.

## Une forte concentration de groupes dans les quartiers des gares

En moyenne, **7 personnes par groupe**



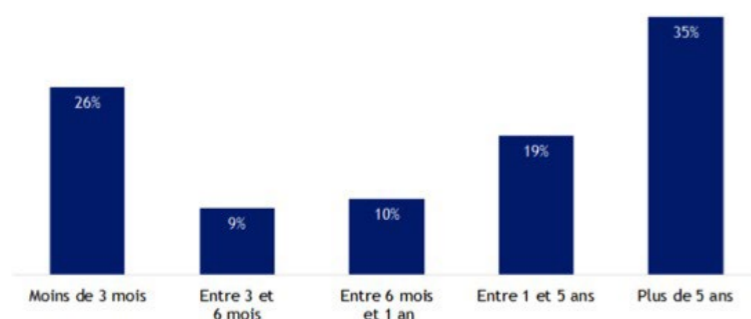
principalement dans les :

- 10<sup>e</sup> arrondissement (29% des groupes)
- 14<sup>e</sup> arrondissement (14%)
- 12<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements (13%).

La population de ces groupes est **plus jeune** :  
37 % ont moins de 25 ans (taux de réponse : 80%).

## Entre nouveaux arrivants et ancrage ancien sur le territoire

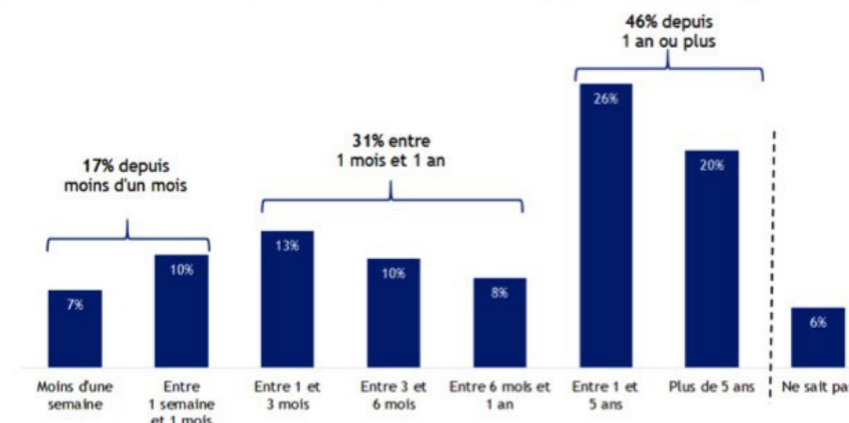
« Depuis combien de temps vivez-vous à Paris ? »



Taux de réponse à cette question : 32%.

## Près de la moitié des sans abri en errance depuis un an ou plus

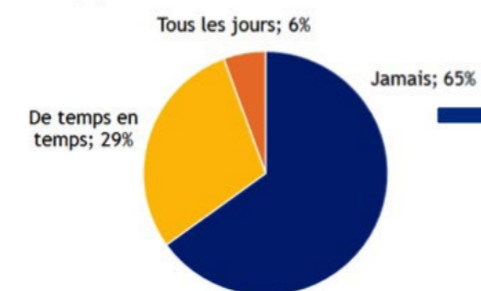
« Depuis combien de temps êtes-vous dans cette situation (c'est-à-dire sans logement personnel) ? »



Taux de réponse à cette question : 36%.

## Les deux tiers des sans abri n'appellent jamais le 115

« Appelez-vous le 115 ? »



Trois premières raisons invoquées :

- 1/ « Je ne connais pas le 115 »
- 2/ « Le 115 est injoignable »
- 3/ « Il n'y a jamais de places »

Autres raisons invoquées

- « Je n'ai pas de téléphone »
- « Ils n'acceptent pas les animaux »
- « Complicé pour les couples »
- « Risques de vol et dangereux »
- « J'ai honte »
- « Je préfère la rue »
- ...

**10%** des répondants ont appelé le 115 le jour de l'enquête

Taux de réponse à ces questions : 35% et 32%.

## Moins d'un sans abri sur trois est suivi par un travailleur social

«Etes-vous suivi par un travailleur social ? »

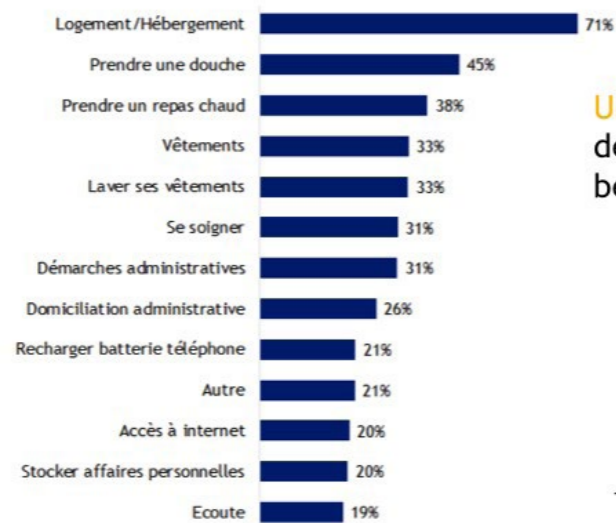
**27%** des personnes sans abri sont suivies par un travailleur social



Taux de réponse à cette question : 32%.  
Sans retraitement de la catégorie « Autre ».

## Les besoins fondamentaux ne sont pas les seuls exprimés

« De quelles aides avez-vous besoin ? »



**Un tiers** des sans abri déclarent au moins 5 besoins différents.

Taux de réponse à cette question : 28%.

## Près d'un sans abri sur deux déclare avoir des problèmes de santé



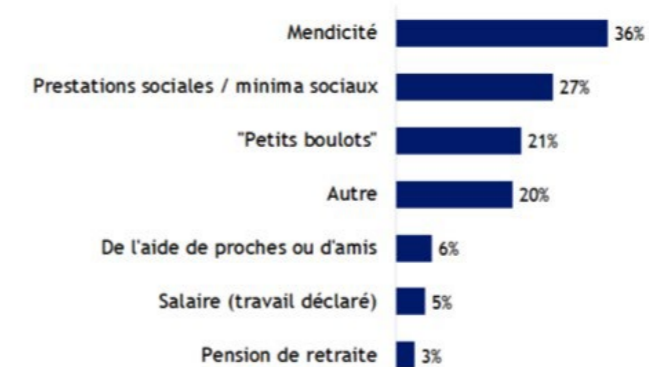
**60%** des personnes sans abri n'ont pas de couverture médicale.

**47%** ont vu un médecin il y a moins de 6 mois. Mais ils sont aussi **47%** à en avoir vu un il y a plus d'un an ou ne se rappellent pas de la dernière fois.

Taux de réponse : entre 26% et 32%.

## Moins de quatre sans abri sur dix disent avoir des ressources financières

Les ressources financières évoquées :



Taux de réponse : de 22% à 27%.  
Sans retraitement de la catégorie « Autre ».

# 5. ANNONCES DU 20 MARS



**La bulle, installée en 2016, est très vite devenue l'emblème de Paris Ville Solidaire et Ville Refuge. Elle constituait la porte d'entrée vers le centre d'accueil humanitaire pour les migrants primo-arrivants de La Chapelle, qui fermera ses portes fin mars. Cet été, la Ville de Paris va donner à la bulle une deuxième vie, toujours au service de la solidarité.**

Comme prévu dès l'origine du projet, le centre d'accueil humanitaire de La Chapelle fermera ses portes à la fin du mois de mars. Ce calendrier de libération des lieux, afin d'entamer les travaux du futur campus universitaire Condorcet, coïncide avec une reprise en main par l'État du dispositif de premier accueil des migrants arrivant sur le territoire parisien.

La Maire de Paris a néanmoins tenu à donner une seconde vie à la bulle, cet équipement à l'architecture atypique qui était situé à l'entrée du site. Cette bulle solidaire sera installée sur un nouvel emplacement. Elle deviendra un espace partageable et modulable, où tous ceux qui veulent agir pour aider les personnes sans-abri pourront être accueillis, informés, formés. Ils pourront également développer des projets de solidarité et s'investir concrètement en direction des sans-abri. Cette bulle sera un lieu où concevoir des solutions concrètes pour les personnes en situation de grande précarité, avec non seulement un accompagnement professionnel, mais également des possibilités de financement, grâce au budget participatif et grâce à des subventions « coup de pouce » qui pourront être attribuées aux projets qui en ont le plus besoin.

Elle aura plusieurs missions :

**Une porte d'entrée vers la solidarité : Accueillir, informer, former**

Un lieu unique et identifié, dédié à l'engagement citoyen en direction des personnes sans abri, pourra constituer « une porte d'entrée vers la solidarité » pour ceux qui veulent s'engager, mais ne savent pas comment. Dans cette bulle solidaire, en fonction de leurs demandes et de leurs besoins, les Parisiens souhaitant s'engager pourront être accueillis, disposer d'une information plus complète, voire bénéficier d'une formation qualifiante. Formation pour donner des cours de français, formation pour devenir hôte dans le cadre de l'hébergement citoyen, formation aux gestes de premiers secours, etc. La mission d'information de la bulle solidaire passera aussi par une plateforme téléphonique, qui permettra à tous les citoyens engagés d'obtenir facilement des réponses à toutes les questions qu'ils se posent avant d'aider une personne sans abri, ou lorsqu'il lui vient en aide.

**Un incubateur de solidarité : Accompagner les projets citoyens solidaires en direction des personnes sans abri**

La bulle solidaire permettra d'accompagner des projets citoyens solidaires en direction des personnes sans abri. Une palette d'outils et d'accompagnements pourra être mise à la disposition des citoyens portant ces projets, pour les accompagner de l'idéation à la mise en œuvre des projets. Concrètement, si un citoyen a un projet, il pourra se rendre à la bulle solidaire. Il pourra être mis en relation avec tout l'écosystème de la solidarité. Il pourra obtenir de l'aide pour réaliser un budget, rechercher des financements, tester son projet auprès de personnes sans abri, et le mettre en œuvre. Les personnes sans abri pourront également bénéficier d'une aide pour conduire leurs propres projets. Des concours de projets innovants en direction des personnes sans-abris pourront également être organisés à partir de la bulle solidaire, et les projets sélectionnés pourront bénéficier d'un accompagnement renforcé et d'un soutien financier.

**Une fabrique de la solidarité : piloter le déploiement de projets citoyens et solidaires sur l'ensemble du territoire parisien**

La bulle solidaire sera également le lieu depuis lequel sera piloté le déploiement de projets citoyens et solidaires sur l'ensemble du territoire parisien. Le premier projet concret déployé à partir de la bulle sera le projet « Des abris pour les sans-abris », voté au budget participatif. Pas moins de 100 abris pour les sans-abri seront installés dans tout Paris pour offrir à un abri aux grands exclus, qui refusent toute autre proposition d'hébergement. Ils fonctionneront grâce à une alliance entre services de la Ville de Paris, professionnels du social et engagement des citoyens bénévoles. C'est dans la bulle solidaire que la mobilisation des citoyens bénévoles sera coordonnée, et que ces derniers pourront être formés, recueillir des conseils adaptés à chaque situation, coordonner leur action avec le secteur de l'urgence sociale, etc.

**Une chaîne des solidarités : coordonner l'implication des citoyens en direction des sans-abri**

La bulle solidaire permettra de coordonner l'implication des citoyens en direction des sans-abri. C'est de là notamment que pourront être lancés les appels aux dons de vêtements ou alimentaires, les demandes de participation à des actions collectives, etc.

**Un carrefour de solidarités : faciliter les rencontres entre acteurs de la solidarité**

La bulle solidaire facilitera les rencontres entre tous les acteurs engagés en direction des personnes sans abri, bénévoles ou professionnels, associations ou institutions. Ces rencontres seront facilitées tant par l'organisation de programmes d'activités (formations, informations, événements artistiques), que par le partage d'espaces (bureaux partagés, lieux de convivialité...)

**La solidarité en création : Une programmation culturelle**

La bulle solidaire intégrera pleinement la culture à son action, car elle est un vecteur d'expression et de représentation des personnes en situation d'exclusion, et permet de lutter contre les préjugés qui les affectent.

**CONTACT PRESSE**

Ismail Mansouri / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 46 52